



Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

SUPPRESSION D'UN CHEMIN RURAL PUBLIC (Publication dans le Journal Officiel du 13 janvier 2022)

Dans sa séance du 2 septembre 2021, le Conseil communal de la commune d'Alle a décidé la suppression de la servitude de chemin rural public portée au cadastre sur les immeubles N^{os} 3757, 86, 85, 6341, 6342, 83, 3956, 76, et 6348 d'Alle. Ce chemin, qui ne dessert plus aucune parcelle agricole, a perdu toute utilité.

Conformément à l'article 53 OCGéo (Ordonnance sur la géoinformation - RSJU 215.341.11), cette décision est publiée au Journal officiel. Le plan y relatif est déposé jusqu'au 14 février 2022 au secrétariat communal d'Alle où il peut être consulté.

Les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement, au Conseil communal d'Alle.

Alle, le 6 janvier 2022 / Conseil communal

BIBLIOBUS – EMPLACEMENT – HORAIRE 2022

Rendez-vous : Place de la Gare / Jeudi 17h00 – 19h30

13 janvier	Lundi, 27 juin
27 janvier	11 août
10 février	25 août
24 février	8 septembre
10 mars	22 septembre
24 mars	6 octobre
7 avril	20 octobre
28 avril	3 novembre
12 mai	17 novembre
Lundi, 30 mai	1 décembre
9 juin	15 décembre

DÉCHETS ENCOMBRANTS COMBUSTIBLES – COLLECTES 2022

Mardi 8 mars	Mardi 6 septembre
Mardi 31 mai	Mardi 6 décembre

Nous remercions chacun-e de son attention

CONSEIL COMMUNAL / ALLE